

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4940/Add.16  
6 décembre 1961  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS-  
FRANCAIS

RAPPORT DU FONCTIONNAIRE CHARGE DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES  
AU CONGO AU SECRETAIRE GENERAL, CONCERNANT LA MISE EN APPLICATION  
DU PARAGRAPHE A-2 DE LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE DU  
21 FEVRIER 1961

Rapport du fonctionnaire chargé de l'opération des Nations Unies  
au Congo concernant la situation à Elisabethville

A) Les suites des incidents du 28 novembre 1961

1. La première réaction de certaines des autorités katangaises devant l'incident du 28 novembre 1961 (S/4940/Add.15) semble avoir été de s'alarmer, et elles ont fait certains efforts pour rétablir leur autorité dans une situation que leur propagande contre les Nations Unies avait créée mais qui, comme le monde en avait eu la preuve, échappait dangereusement à leur contrôle. Le 30 novembre, "l'Essor du Katanga", journal proche du régime, publiait en première page un article intitulé "Regrets du Gouvernement katangais au sujet de l'arrestation des trois (sic) fonctionnaires de l'ONU". L'article exprimait les regrets du régime pour le "malentendu" qui avait donné lieu à l'incident, mais fournissait un compte rendu considérablement édulcoré de ce qui était arrivé à M. G. Ivan Smith, représentant par intérim de l'Organisation des Nations Unies à Elisabethville, et à M. B. Urquhart, assistant spécial du fonctionnaire chargé de l'ONUC. L'article prétendait notamment que la voiture des Nations Unies dans laquelle ces deux fonctionnaires avaient pris place avait éveillé les soupçons des "paracommandos" katangais parce qu'elle était passée trois fois devant la résidence du général Moke, commandant en chef de la gendarmerie katangaise, ce qui était faux.

2. Dans le même numéro, "l'Essor du Katanga" publiait une interview de M. Munongo, "Ministre de l'intérieur" du régime Tshombé, qui déclarait que les autorités katangaises désiraient une solution pacifique et suggérait que le Secrétaire général par intérim devrait venir au Katanga pour se rendre compte lui-même de la situation. Après avoir réaffirmé les prétentions du Katanga à

/...

l'indépendance, M. Munongo a poursuivi : "Certes, nous sommes gravement menacés, certes, nous devons nous attendre au pire. Mais cela ne veut pas dire que les hostilités avec l'ONU ont de nouveau recommencé. Nous ne voulons pas faire couler le sang inutilement. Si l'on arrive à une solution pacifique, nous serions très heureux".

Il a déploré ensuite la mort du soldat indien assassiné dans la nuit du 28 novembre et il a souligné la nécessité de faire régner la discipline au Katanga. Il a conclu en ces termes : "Les coupables seront donc recherchés et punis suivant la loi. Si l'ONU nous attaque, cela sera différent. Nous devons nous défendre. Tant que l'ONU ne nous attaque pas, nous devons rester tranquilles. Peut-être que l'ONU comprendra qu'on peut arriver à une solution bonne pour tout le monde sans devoir faire une nouvelle fois la guerre".

3. Cependant, les efforts du régime katangais pour reprendre la situation en main n'ont pas été couronnés de succès. Des signes nombreux montraient que les forces katangaises, et en particulier les "paracommandos", continuaient à échapper à toute autorité. Les jours suivants, les rumeurs incendiaires se faisaient sans cesse plus nombreuses et l'on pouvait en conclure que des éléments extrémistes, y compris probablement des mercenaires, exploitaient la situation créée par la campagne de propagande des autorités katangaises et s'employaient systématiquement à accroître l'excitation des troupes katangaises de manière à provoquer l'ouverture d'hostilités avec les Nations Unies. Bien que certaines indications permettent de penser que le major Ajeet Singh, qui a été enlevé dans la nuit du 28 novembre, est encore vivant et gardé prisonnier dans un camp de gendarmerie, le régime katangais n'a pas pu le produire.

4. Le 1er décembre, M. Tshombé, qui avait reçu la veille deux protestations des Nations Unies (publiées en annexes au document S/4940/Add.15), a tenu une conférence de presse. Il a dit qu'il n'avait pas mené de campagne de propagande contre l'ONU mais qu'après les débats du Conseil de sécurité et l'adoption de la résolution du Conseil "qui consacrait la déclaration de guerre de l'ONU au Katanga", il avait simplement rétabli la vérité. Dans la suite de sa déclaration, il a dit, à propos des voies de fait dont avaient été victimes M. Ivan Smith et M. Urquhart :

"Par un plan dorénavant mis en place, certains éléments de l'ONU recherchent l'incident. Au moment où un de nos fervents défenseurs, le sénateur Dodd, se trouve parmi nous, certains éléments de l'ONU essaient de lui démontrer que ce pays n'est peuplé que par une bande de sauvages dont les plus sauvages ont été pourvus d'armes afin de constituer une armée dont l'indiscipline éclate aux yeux de l'observateur le moins attentif. Ces mêmes éléments de l'ONU essaient d'exciter les populations par une campagne de faux bruits. Ils croient sans doute aussi que nous ignorons qui a lancé, hier soir, sur les ondes une prétendue émission clandestine katangaise avec ses slogans incendiaires et ses appels aux armes, émanant soi-disant de moi-même. Le Gouvernement katangais a une radio officielle et le jour où il décidera une action quelconque il n'a pas besoin de radio clandestine pour le faire connaître. Je tiens à rappeler à tous les Katangais, blancs et noirs, qu'ils ne doivent obéir qu'aux ordres officiels émanant du gouvernement. Tout autre appel ou communication doit être rejeté. Si une telle ligne de conduite est suivie, l'ONU ne tardera pas à comprendre qu'elle fait fausse route dans la guerre psychologique comme elle s'était fourvoyée dans la guerre des armes".

5. Au cours de la même matinée, M. Tshombé a fait parvenir au représentant par intérim des Nations Unies à Elisabethville sa réponse à la protestation de l'ONU concernant le meurtre du soldat indien et l'enlèvement du major Ajeet Singh. La protestation et la réponse sont reproduites aux annexes I et II du présent document.

6. Au début de l'après-midi du 1er décembre, M. Tshombé est parti pour Brazzaville; Radio-Katanga a annoncé qu'il comptait se rendre à une conférence du Réarmement moral au Brésil. En son absence, il a été remplacé par M. Kimba, "Ministre des affaires étrangères", pour ce qui est des relations extérieures, de la défense et des relations avec les Nations Unies, et par M. Kibwe, Ministre provincial des finances, pour toutes les questions administratives.

7. Dans la nuit du 1er au 2 décembre, M. Tshombé a, de Brazzaville, suggéré au Premier Ministre Adoula, à Léopoldville, une rencontre qui aurait eu lieu le 2 décembre à bord d'un bateau, au milieu du fleuve Congo. Le Premier Ministre Adoula n'a pas accepté cette suggestion mais a dit qu'il serait heureux de faire transporter M. Tshombé par hélicoptère, à n'importe quel moment, de Brazzaville à sa résidence de Léopoldville. M. Adoula a renouvelé l'assurance que le Gouvernement central, l'ONUC et lui-même se porteraient pleinement garants de la liberté et de la sécurité de M. Tshombé. M. Tshombé n'a pas été disposé à accepter cette proposition. Bien que ses associés aient, dit-on, essayé de le rappeler au Katanga, il a quitté Brazzaville pour Paris le 3 décembre vers midi.

8. Le 2 décembre, M. Kimba a fait parvenir au représentant par intérim des Nations Unies les deux réponses de M. Tshombé - reproduites aux annexes III et IV du présent document - aux deux protestations des Nations Unies dont le texte figure aux annexes I et II du document S/4940/Add.15.

B) Les incidents de la nuit du 2 au 3 décembre 1961

9. Devant cette situation tendue, et sous la pression d'une propagande incessante, la discipline des forces katangaises n'a cessé de se détériorer. Ainsi, le 2 décembre vers 16 h 15, des gendarmes katangais en état d'ivresse ont molesté plusieurs employés de l'aéroport et une femme à l'aéroport d'Elisabethville. Afin de maintenir l'ordre, des troupes indiennes dogra de l'ONUC qui se trouvaient à l'aéroport ont désarmé les gendarmes en question. Ce que voyant, les autres gendarmes et la police ont sauté dans des tranchées et ont ouvert le feu sur les troupes de l'ONUC. Les Indiens ont donc été obligés de les désarmer et de les mettre tous en état d'arrestation.

10. La nouvelle de cet incident parvint bientôt à Elisabethville, et la gendarmerie se mit à patrouiller dans la ville. Une auto blindée katangaise accompagnée de deux non-Congolais a pris position le long de la route menant à l'aéroport. La gendarmerie a également barré le tunnel qui passe sous la voie de chemin de fer, la route qui va d'Elisabethville au camp de réfugiés Baluba et au camp des troupes suédoises de l'ONUC. Les deux barrages étaient manifestement destinés à entraver les lignes de communication essentielles de l'ONUC entre certains de ses détachements et la ville, où se trouve le quartier général des Nations Unies.

11. Vers 19 heures, un infirmier-chauffeur italien de l'hôpital italien, qui conduisait en camion 16 travailleurs balubas de l'hôpital au camp baluba et qui n'avait ni armes ni escorte, a été arrêté au barrage établi sur la route à la hauteur du tunnel. Après avoir été battu à plusieurs reprises, il a été emmené au Camp Massart, camp de gendarmerie à Elisabethville, où un officier l'a enfermé dans une chambre avec un garde chargé de le protéger des gendarmes ivres. Il a finalement été remis au consul d'Italie à la fin de l'après-midi du 3 décembre par M. Kimba et M. Munongo, Ministre provincial de l'intérieur.

12. Egalement dans la nuit du 2 au 3 décembre, sept Suédois, deux Norvégiens et un Argentin, tous membres du personnel militaire de l'ONUC, ont été enlevés par les forces katangaises. Le chauffeur italien dont il est question ci-dessus a entendu dire que trois d'entre eux étaient détenus au camp "paracommando" katangais, mais on n'a obtenu aucun renseignement au sujet des autres et M. Kimba, qui avait été immédiatement invité à les rendre, a prétendu ne pas savoir où ils se trouvaient. L'Argentin a été relâché le 4 décembre.

13. Pendant que ces incidents se déroulaient, des représentants des Nations Unies se sont mis en rapport avec M. Kimba et l'ont informé de la situation à l'aéroport. Ils lui ont déclaré que le seul désir des Nations Unies était de remettre aux autorités katangaises les gendarmes ivres détenus à l'aéroport, mais que ces autorités devaient d'abord retirer leur gendarmerie des rues afin d'éviter tout incident. Si cela était fait, les gendarmes seraient amenés en un convoi circulant à allure réduite de l'aéroport au palais du Président, où ils seraient remis. Après quelques hésitations, M. Kimba a accepté ces propositions et, accompagné du général Moke, commandant en chef des troupes katangaises, il a circulé dans la ville pour assurer le retrait des unités de gendarmerie.

14. Les Nations Unies ont alors amené dans la ville tous les gendarmes détenus et les ont remis vers minuit à l'extérieur du palais du Président en présence de M. Kimba, de M. Kibwe, de M. Munongo, du général Moke et de plusieurs consuls. M. Ivan Smith a expliqué que les hommes avaient été désarmés et arrêtés pour indiscipline et ivresse. Les policiers détenus à l'aéroport ont été relâchés le lendemain matin.

C) Les incidents du 3 décembre 1961

15. Le 3 décembre au matin, la gendarmerie qui avait été provisoirement retirée est revenue en ville et a continué à monter la garde aux barrages dans le tunnel et sur la route de l'aéroport. Des coups de feu ont été tirés par intermittence et on a tiré notamment sur un hélicoptère des Nations Unies. De plus, M. Kimba, au lieu d'essayer de dissiper la tension, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il s'est livré à plusieurs déclarations totalement inexacts, qu'il avait déjà faites la veille à la presse : il a dit que plusieurs

gendarmes katangais avaient été tués ou blessés et que les Nations Unies avaient provoqué l'incident. M. Kimba a conclu en déclarant [texte d'un rapport d'écoute] :

"Si l'ONU veut rester sur le territoire katangais, qu'elle se conforme à l'idéal que nous nous sommes tracés. Si au contraire elle désire justifier sa présence en suscitant des incidents journaliers, qu'elle sache également - il s'agit, Messieurs, d'un solennel et ultime avertissement - que malgré nous, nous serons contraints à mettre tout en oeuvre pour bouter de notre patrie les fauteurs de trouble. Nous avons fait preuve, Messieurs, et je crois que vous pouvez en témoigner, de beaucoup de patience, mais cette patience a des limites, surtout quand il s'agit de la vie de notre pays, le Katanga."

Les représentants des Nations Unies ont décidé, dans l'intérêt du maintien de l'ordre, de demander le retrait de tous les éléments de gendarmerie qui se trouvaient à Elisabethville. La réponse initiale de M. Kimba ayant été négative, les consuls du Royaume-Uni et des Etats-Unis se sont rendus auprès de lui pour l'assurer des intentions pacifiques de l'ONUC et de son désir de rétablir des conditions normales.

16. M. Ivan Smith, représentant des Nations Unies par intérim, accompagné d'un de ses collaborateurs, M. Succar, s'est rendu à pied au palais du Président de la province au début de l'après-midi, avec escorte et en compagnie du consul des Etats-Unis. Au cours de son entrevue avec M. Kimba, M. Ivan Smith l'a prévenu que le maintien à Elisabethville de forces armées katangaises risquait de mener à des incidents et à un conflit et il a demandé que ces forces soient renvoyées dans leur camp dans un délai raisonnable.

17. Dans l'après-midi du 3 décembre, trois militaires suédois, un capitaine, un sergent, et un simple soldat, en service, ont essayé de franchir avec leur petite voiture le barrage établi au tunnel. La gendarmerie a ouvert le feu sur eux et le soldat, qui conduisait la voiture, est mort de deux balles dans le ventre. Les deux autres ont été blessés; le capitaine a eu le bras brisé par une balle et le sergent a été blessé au ventre et à la jambe. La gendarmerie a continué à tirer après que la voiture eut quitté la route et se fût écrasée contre un arbre. On a appris plus tard qu'un médecin et trois infirmiers du bataillon suédois, qui étaient allés donner des soins aux victimes de la fusillade, n'étaient pas revenus et on suppose qu'ils se trouvent aux mains de la gendarmerie. Les deux survivants et le corps du soldat tué ont été amenés vers 18 heures à l'hôpital de l'ONUC à Elisabethville dans une voiture civile de la Croix-Rouge.

18. Dès que M. Ivan Smith a eu connaissance de cet incident, il a téléphoné à M. Kimba en insistant pour que les forces katangaises soient retirées de la ville. M. Ivan Smith a demandé à M. Kimba de donner l'ordre à ses troupes de retourner immédiatement dans leur camp et il a demandé aussi qu'on lui fasse savoir dans la demi-heure que cet ordre avait été donné; faute de quoi les autorités katangaises seules seraient responsables des conséquences de toutes mesures que l'ONUC devrait prendre conformément aux directives du Conseil de sécurité pour assurer le maintien de l'ordre et la protection de son personnel. M. Kimba a immédiatement interprété ces demandes comme un ultimatum et a publié un communiqué de presse dans lequel il déclarait notamment : "le Gouvernement du Katanga rejette cet ultimatum avec la plus grande vigueur. Le Gouvernement du Katanga considère que seule la négociation peut résoudre les problèmes. Il est prêt à négocier, mais à la force, il répondra par la force".

19. Tard dans la soirée du 3 décembre, M. Kimba, dans un état d'excitation forcenée, a téléphoné à M. Ivan Smith et lui a demandé s'il était vrai que les Nations Unies avaient concentré à Léopoldville 18 avions devant se rendre à Elisabethville. M. Ivan Smith a répondu qu'il n'avait pas de renseignements précis à ce sujet, mais qu'il était possible que le rassemblement des avions eût un rapport avec la relève envisagée des troupes de l'ONUC, dont M. Kimba était informé. M. Kimba a alors dit avec colère que si l'un quelconque des avions survolait le territoire katangais, il serait abattu. M. Ivan Smith a répondu qu'il ferait immédiatement connaître cette grave déclaration au Siège de l'ONU et que, bien entendu, l'ONUC s'opposerait à toute action de ce genre.

20. M. Ivan Smith a saisi également l'occasion pour protester énergiquement contre le fait qu'un certain nombre de membres du personnel de l'ONU étaient encore détenus par les Katangais et il a demandé que des mesures soient immédiatement prises pour les faire remettre en liberté par l'intermédiaire des consuls. M. Kimba a alors accusé l'ONU de détenir encore vingt gendarmes de l'aéroport (accusation qui était dépourvue de tout fondement). Quand M. Ivan Smith a démenti que l'ONUC détînt les gendarmes, M. Kimba a répondu que, si telle était l'attitude de l'ONUC, son attitude à lui était qu'il ne détenait aucun membre de l'ONUC.

D) Les événements du 4 décembre 1961

21. Le matin du 4 décembre, M. Ivan Smith et M. Urquhart ont continué de chercher à obtenir, par l'intermédiaire des consuls, la libération du personnel des Nations Unies détenu. Il y avait alors 14 membres du personnel des Nations Unies qu'on pensait être aux mains des Katangais, à savoir : un major indien, qui avait disparu dans la nuit du 28 novembre (S/4940/Add.15, par.17) et quatre membres du détachement médical suédois qui avaient disparu depuis l'après-midi du 3 décembre (voir plus haut, par.17). Sur les 14, il y avait onze Suédois, deux Norvégiens et un Indien. Certaines indications donnent à penser qu'ils ont été enlevés par la gendarmerie conformément à un plan visant à s'assurer des otages de l'ONU.

22. A la fin de la matinée, M. Ivan Smith et le général Raja, commandant les forces de l'ONUC au Katanga, ont fait une tournée en dehors d'Elisabethville pour donner des instructions aux commandants d'unités et à leurs officiers et ils se sont également rendus à l'aéroport. Vers 14 heures, ils ont appris que des "paracommandos" katangais avaient établi un solide barrage aux confins de la ville sur la route de l'aéroport, coupant ainsi les communications entre l'aéroport et le quartier général de l'ONUC à Elisabethville. Le barrage comprenait une compagnie de "paracommandos", qui ne cessait de recevoir des renforts, trois véhicules blindés et quelques mortiers de 60 mm. On signalait en outre la présence d'un certain nombre de non-Congolais en civil au barrage. L'ONUC a envoyé une forte patrouille pour voir si le barrage pouvait être forcé et, d'autre part, M. Kimba a été informé par l'intermédiaire du consul des Etats-Unis que, s'il ne faisait pas enlever le barrage et ne renvoyait pas ses troupes dans leur camp, le barrage serait dégagé par la force. M. Kimba a dit au consul qu'il envoyait des officiers pour retirer ses troupes et il a ensuite proposé à M. Urquhart de s'engager à retirer ses troupes si l'ONU retirait les siennes. Il était entendu que le général Moke, commandant en chef de la gendarmerie katangaise, et M. Sapwe, commissaire de police d'Elisabethville, iraient jusqu'au barrage pour essayer de le faire enlever.

23. Etant donné que M. Kimba avait donné l'assurance que ses troupes seraient retirées si celles de l'ONU l'étaient également, le commandant de l'ONUC a décidé de retirer ses troupes qui étaient dans le voisinage du barrage, pour démontrer sa bonne foi et sa confiance dans la parole de M. Kimba, et pour éviter un incident qui aurait eu des conséquences graves. M. Ivan Smith et le général Raza sont restés du côté de l'aéroport cependant que M. Urquhart et d'autres membres du personnel de l'ONU se trouvaient au quartier général et en d'autres points de la ville.

E) Les événements du 5 décembre 1961

24. Le 5 décembre, les forces des Nations Unies se sont aperçues que, bien que M. Kimba eût donné l'assurance, aux consuls et à la presse aussi bien qu'aux Nations Unies, que ses troupes seraient retirées, le barrage routier était toujours fortement tenu. M. Urquhart a demandé au consul des Etats-Unis de se mettre d'urgence en rapport avec M. Kimba. Ce dernier était, disait-on, d'humeur conciliante et il semblait alors qu'il y eut quelque espoir de résoudre le problème par des moyens pacifiques. M. Urquhart donc pris rendez-vous avec M. Kimba, et les deux hommes se sont rencontrés à 11 h 30 afin de discuter plus avant la question du barrage sur la route de l'aéroport. Cet entretien a montré de façon évidente que M. Kimba n'avait plus aucun contrôle sur ses troupes et qu'il se livrait simplement à une manoeuvre dilatoire. Il n'a pu que proposer la poursuite des discussions et a de nouveau promis de reprendre ses troupes en main.

25. Avant même le dernier entretien de M. Urquhart avec M. Kimba de nombreux indices montraient à l'évidence que la gendarmerie était en train de monter une attaque de grande envergure contre l'ONU. Des unités de gendarmerie prenaient position autour de l'aéroport, qu'un avion Dornier katangais a survolé à 10 h 30. On apprenait aussi que M. Kimba et M. Munongo, le Ministre provincial de l'intérieur, cherchaient à quitter Elisabethville pour Jadotville. Après la dernière entrevue avec M. Kimba, il était devenu manifeste aussi que les efforts laborieux entrepris par les représentants des Nations Unies pour rétablir leurs lignes de communication vitales par des moyens pacifiques, efforts qui n'avaient pas cessé depuis le début de l'après-midi de la veille, avaient échoué. Il n'y avait donc rien d'autre à faire que de forcer le barrage par des moyens militaires.

26. Pendant une semaine, le personnel des Nations Unies à Elisabethville - civil aussi bien que militaire - avait fait preuve de la plus grande retenue en dépit de provocations de toutes sortes et de preuves de plus en plus évidentes qu'un plan concerté d'hostilités était monté contre lui. Cette longue attente, pendant laquelle des solutions pacifiques étaient recherchées et les troupes des Nations Unies se voyaient interdire toutes mesures militaires qui auraient pu compromettre ces solutions, avait laissé la situation militaire des Nations Unies rien moins qu'améliorée. Attendre plus longtemps n'aurait pu que compromettre la vie même du personnel de l'ONUC.

27. Le général de brigade Raja a donc été chargé de prendre les mesures qu'appelait la situation. A 13 h 45, l'ONUC a entrepris de forcer le barrage entre l'aéroport et son quartier général en ville, et les troupes indiennes ont mené l'opération à bien en une demi-heure environ. Un officier indien a été tué et quatre hommes blessés. Les forces katangaises ont perdu au moins 38 gendarmes et "paracommandos" et deux mercenaires non-congolais ont été tués.

28. Une colonne de l'ONUC venant de l'aéroport pour aider à détruire le barrage a essuyé un feu nourri en provenance de l'ancien aérodrome et de l'hôtel de la Sabena à l'Ouest de la route, et s'est rendu compte que la position katangaise était très solide. D'autres signes montraient que le plan katangais d'attaque générale était plus avancé et préparé avec plus de moyens qu'on ne l'avait pensé. La colonne de l'ONUC s'est retirée pour la nuit.

29. Pendant ce temps, M. Kimba tenait à Elisabethville une conférence de presse dans laquelle il disait que tous ses ministres étaient prêts à mourir à leurs postes. Le quartier général de l'ONUC en ville a essuyé un tir intermittent de mortiers et de mitrailleuses en position dans des villas voisines, mais aux dernières nouvelles il n'y avait pas eu de victimes.

## ANNEXE I

Lettre en date du 29 novembre 1961 adressée à M. Tshombé par le représentant par intérim des Nations Unies à Elisabethville

Je tiens à vous faire connaître que la patrouille du bataillon ghurka a trouvé, aux abords du Palais présidentiel, le corps mutilé d'un de ses soldats. Ce soldat était en patrouille normale avec un major ghurka qui, jusqu'à présent, est porté disparu. Ce meurtre a dû avoir lieu entre une heure trente et six heures ce matin, en retournant au Lido, lieu de stationnement de ce bataillon.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir donner des ordres pour que des recherches soient effectuées afin de retrouver le major en question. Veuillez me communiquer rapidement les mesures que vous comptez prendre à cet égard et m'adresser un rapport, même succinct, sur ce meurtre.

Salutations, etc.

(Signé) G. Ivan SMITH

ANNEXE II

Lettre en date du 1er décembre 1961 adressée au représentant par  
intérim des Nations Unies à Elisabethville par M. Tshombé

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 novembre 1961 concernant la découverte du corps d'un soldat ghurka et la disparition d'un major de ce régiment.

Je réproouve énergiquement semblables faits et ai veillé moi-même à ce que des recherches soient immédiatement effectuées par la police, la gendarmerie et le parquet pour retrouver le ou les coupables. Le concours de la population a été également sollicité. Je saisis cette occasion pour préciser que ces faits se sont produits aux carrefours de l'avenue des Chutes et de l'avenue Elisabeth et non à proximité de la résidence du Chef de l'Etat.

Veillez agréer, M. le représentant, etc.

ANNEXE III

Lettre en date du 2 décembre 1961 adressée au fonctionnaire  
chargé de l'opération des Nations Unies au Congo par  
M. Tshombé 1/

J'ai l'honneur d'accuser réception du texte de votre lettre me transmise en date du 30 novembre par Monsieur le représentant de l'ONU à Elisabethville. Vous me reprochez les termes de mon discours du 25 novembre 1961 et vous imputez la responsabilité personnelle pour toutes atrocités qui pourraient en être la conséquence. Vous me reprochez également ces paroles : "C'est la guerre que viennent de décider à New York onze nations", et vous me déclarez admettre difficilement qu'il s'agisse là d'un malentendu.

En exprimant ces paroles, je traduisais le sentiment profond de toutes les couches de la population katangaise. Il est difficile en effet de faire croire aux Katangais que les dernières résolutions adoptées par le Conseil de sécurité signifient autre chose. Ces résolutions, qui ne nous ont d'ailleurs pas encore été officiellement communiquées, sont connues par le peuple soit dans le contexte de violents discours préalables contre le Katanga, prononcés par des représentants de pays ignorant totalement la situation et la mentalité katangaise, soit par des commentaires agressifs de la radio congolaise, soit à la lumière des derniers événements de septembre, où, en vertu de résolutions moins explicites, une agression lâche et sanglante fut effectuée contre nos soldats en dépit d'assurances formelles du représentant local des Nations Unies.

Si vous relevez certains termes de mes discours, vous n'en relevez pas d'autres. J'y ai pourtant explicitement et formellement déclaré que si par le fait des Nations Unies il y aurait état de guerre, moi seul aurais le pouvoir de déterminer le moment du déclenchement des hostilités. Par cette déclaration, je tenais à prévenir tout mouvement d'hostilité spontanée ou en provenance d'éléments dont les intérêts ne se concilient pas avec les nôtres. Cette déclaration doit être mise en regard de toutes mes déclarations antérieures et que je renouvelle aujourd'hui.

Nous sommes disposés à régler pacifiquement tous nos problèmes communs et nous ne prendrons jamais l'initiative d'une agression. Nous sommes résolus à tout faire pour éviter tout incident et espérons de votre part le même effort.

Par une lettre<sup>1/</sup> adressée ce jour à Monsieur le représentant de l'ONU à Elisabethville j'exprime mes regrets au sujet des incidents dont il fut victime. Les soldats de garde à l'habitation du général Moke et qui appartenaient au même détachement que celui qui fut attaqué le 13 septembre à la poste centrale, ont été relevés par une autre unité, leur officier a été puni et les coupables ont fait l'objet de sanctions. Par la même lettre je précisais les mesures prises pour éclaircir les circonstances de la disparition du major Singh et du décès de son chauffeur, circonstances qui pourraient laisser croire à l'intervention d'éléments extérieurs profitant du passage du sénateur Dodd pour ternir notre réputation à l'étranger.

J'espère vivement qu'une collaboration sincère et notre bonne volonté commune permettront de trouver à nos problèmes une solution définitive en sauvegardant nos intérêts.

---

<sup>1/</sup> Voir l'annexe IV ci-après.

ANNEXE IV

Lettre en date du 2 décembre 1961 adressée au représentant  
par intérim des Nations Unies à Elisabethville par  
M. Tshombé 1/

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 novembre 1961 constituant une note de protestation contre les actes de violence commis le 28 novembre 1961 sur votre personne et sur celle de M. Brian Urquhart. Je prends acte que cette protestation est élevée sur ordre de Monsieur le Secrétaire général par intérim des Nations Unies.

Dans une déclaration à la presse faite ce 1er décembre, j'ai nettement défini l'atmosphère dans laquelle ces incidents se sont déroulés.

Vous imputez ces incidents à la campagne de propagande menée par moi-même et d'autres autorités katangaises et vous m'en attribuez la pleine et entière responsabilité. Je ne puis admettre ce point de vue; j'ai moi-même toujours été partisan de solutions pacifiques des problèmes qui nous préoccupent, mais devant l'agression dont nous fûmes victimes de 13 septembre dernier et devant les dernières résolutions adoptées au Conseil de sécurité, suite à de violentes interventions de représentants d'Etats étrangers, je ne pouvais que mettre mon peuple en garde en regard des violentes réactions suscitées par ces événements.

Un des points de mon discours fut d'insister sur le fait que moi seul pouvais constater et déclarer l'état d'hostilité, prévenant ainsi tout mouvement spontané ou venant de la part d'éléments dont les intérêts ne se concilient pas avec les nôtres.

Quoi qu'il en soit, mon gouvernement et moi-même regrettons et déplorons vivement les incidents dont vous fûtes victimes ainsi que votre adjoint. Les auteurs de ces incidents qui ont réagi aux provocations résultant des patrouilles de soldats de l'ONU a proximité de la résidence du général Moke nous sont connus et ont déjà été punis, spécialement l'officier qui commandait le détachement militaire.

D'autre part, par lettre en date du 1er décembre, je vous ai mis au courant des dispositions prises pour déterminer les circonstances au cours desquelles un soldat ghurka fut tué et la disparition du major Singh constatée. Tout élément parvenant à notre connaissance vous sera immédiatement communiqué.

Comme vous, nous mettons nos espoirs en une solution pacifique par la négociation de nos problèmes. Notre désir d'éviter tout incident est réel, et nous espérons que de votre part, vous mettrez tout en oeuvre pour éviter tous faits qui pourraient nuire aux bonnes relations que nous tenons à voir se développer entre les Nations Unies et les autorités katangaises.

Salutations, etc.

-----